MAIRIE DE CHANAC

COMMUNE DE CHANAC

Restauration du retable en bois doré
(autel, tabernacle, baldaquin)
Classé au titre des Objets d'art des Monuments historiques

REGLEMENT DE CONSULTATION

Marché public de travaux passé selon l'article 28 du code des marchés publics

Pouvoir adjudicateur : la commune de CHANAC

Date limite de réception des offres : le vendredi 27 novembre 2015 à 16h.

Date lancement de la consultation : 3 novembre 2015.

Identification du pouvoir adjudicateur :
Nom du pouvoir adjudicateur : Commune de Chanac
9 Place de la Bascule
48230 CHANAC
Téléphone : 04 66 48 20 21
Fax : 04 66 48 22 19
Mail : mairie.chanac@wanadoo.fr

Autorité à signer le marché : Monsieur le Maire de Chanac
Le pouvoir adjudicateur est également appelé « maître d'ouvrage » dans le présent règlement.

Objet du marché :
Restauration du retable en bois doré (autel, tabernacle, baldaquin) classé au titre des Objets d'art des monuments historiques de l'église St-Jean-Baptise de Chanac ; et quelques travaux de maçonnerie associés exigés par M.le Conservateur Régional.

Type de marché :
Le marché est conclu à l'issu d'une procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Délai d'exécution :
Travaux de restauration à réaliser au plus tard avant fin 2017 sur place en l'église de Chanac ou éventuellement pour partie en atelier : à négocier. L'offre devra contenir un calendrier prévisionnel daté et signé.

Contenu du dossier de consultation :
Le dossier de la présente consultation se compose des documents suivants :
- le présent avis de règlement de consultation,
- le cahier des charges rédigé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
- l'acte d'engagement (DC3),
- le modèle de lettre de candidature (DC1),
-le modèle de déclaration du candidat (DC2),
L'état annuel des certificats reçus (NOTI2).

Décomposition en lots :
Sans objet.

Variantes et options :
Sans objet.

Organisation des candidatures :
L'offre sera présentée soit par une entreprise référencée DRAC, soit par un groupement d'entreprise référencées DRAC. Conformément aux dispositions de l'article 51 du code des marchés publics.

Dossier à remettre par le candidat :
Les candidats auront à produire un dossier complet rédigé en langue française et exprimé en euros.

Elles pourront être envoyées par recommandé avec accusé de réception sous enveloppe cachetée portant la mention « restauration du retable –ne pas ouvrir » ou être remise en mairie contre récépissé, aux heures d'ouverture de la mairie (les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30 et les mercredi et samedi de 8h30 à 11h45).

Délai de validité des offres :
Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalité de mise en concurrence :
Après réception des offres, une négociation, tout comme lors des travaux de conservation, pourra être engagée avec les candidats sur les points que M. le Conservateur Régional des Affaires Culturelles jugera nécessaire au regard du travail artistique suite à la réunion prévue pour analyser les devis.

Critère de sélection des candidatures :
Le nombre de candidatures n'est pas limité.

Critères de sélection des offres :
-adéquation de l'offre avec le cahier des charges (40%)
Prix (30%)
Délais proposés (15%)
CV fourni, expérience (15%)

Une réunion avec Mme la Conservatrice départementale et M. le Conservateur Régional sera organisée pour analyser les propositions des candidats, la commune n'ayant pas les compétences suffisantes pour en juger.

Délai de remise des offres :
Les offres devront être reçues au plus tard le vendredi 27 novembre 2015 à 16h.
Aucune transmission électronique n'est autorisée pour cette consultation.